

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



www.brulocalis.brussels



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Résumé	4
L'année 2022 en quelques chiffres	5
I. BRULOCALIS ET SES ORGANES DE GESTION	6
Assemblée des membres	7
Conseil d'Administration	7
Bureau	8
II. BRULOCALIS ET SES SERVICES	9
Nos missions, nos valeurs	10
L'Organigramme	10
La Direction & Good governance	11
Présentation des équipes	
Service d'Etudes	12
Service Ville Durable	12
Fédération des CPAS bruxellois	12
Services Généraux	13
Service INFOCOM	13
Ecoteam	13
III. NOS ACTIONS	14
1. Aménagement du territoire & urbanisme	15
2. Démocratie locale et participative	16
3. Economie et emploi	16
4. Environnement et ville en transition (développement durable)	17
5. Europe, International & Coopération	18
6. Intégration Sociale	19
7. Migration	19
8. Mobilité & sécurité routière	20
9. Police & Ordre public	21
10. Pouvoirs locaux	22
11. Services à la population	24
12. Simplification administrative & digitalisation	24
Les activités du Bureau et du CA	26
Multiplés démarches de Brulocalis	27
L'action des services de support	
Le Service Information-Communication (INFOCOM)	30
Les Services Généraux	33
Les activités internationales	34
ANNEXES	36
Liste des représentations auprès de diverses instances	37
Jetons de présence 2022	39

INTRODUCTION



2022 : les pouvoirs locaux face aux crises

L'exercice de ce rapport annuel est intéressant. Après deux années compliquées liées à une pandémie mondiale, celle-ci touchait enfin à sa fin. C'était sans compter le déclenchement d'une nouvelle crise avec la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Dès l'instant où les citoyens pouvaient retrouver l'usage de leurs libertés en Belgique, de nouvelles préoccupations ombrageaient à nouveau leur quotidien : peur d'une nouvelle guerre mondiale atomique, afflux de réfugiés ukrainiens que les pouvoirs locaux ont dû gérer en partie, difficultés d'approvisionnement de matériaux essentiels et surtout de l'énergie avec des factures qui triplent ou quadruplent pour les ménages belges, début d'une spirale inflationniste et d'une crise économique et sociale... à tel point qu'on a vu se développer dans les médias le terme de "polycrises" pour désigner cette série de crises successives.

De nombreux dossiers politiques ont ainsi dû être gérés, à tous les niveaux de pouvoir, en mode de "gestion de crise": celles citées ci-dessus ont entraîné une crise de l'accueil et du logement, une crise de l'approvisionnement énergétique, des débats autour de la question nucléaire, une crise budgétaire. Elles ont même mené à des crises d'un autre type, cristallisées autour de de problématiques clivantes liées à des questions de société et à la nécessité du changement, telles que l'introduction du plan Good move, ou la politique de gestion des déchets... Nous avons tous fait le constat que ces changements mènent parfois bien malheureusement à une crise de confiance des citoyens envers les institutions politiques. Notre priorité pour 2023, à nous élus, avant les élections de 2024 est de garder, de pérenniser ou de rétablir cette confiance, et ainsi donner goût au vivre-ensemble, réinstaurer de la cohésion sociale, lutter contre la polarisation et les fake news. En effet, « *Au milieu de toute crise se trouve une grande opportunité.* » a déclaré Albert Einstein ; à nous de saisir cette opportunité de changement.

Par ailleurs, les autorités communales ne doivent pas rater l'occasion de tirer les enseignements de ces crises successives pour améliorer les procédures et les structures dans une vision prospective, et évaluer leur plan de gestion de crise dans son ensemble. Ainsi, si les défis et les reports de charge qui ont pesé sur les pouvoirs locaux bruxellois en 2022 ont été nombreux, ceux-ci ont fait preuve de résilience et de détermination pour faire face à ces situations. La priorité de Brulocalis pour 2023 est de continuer à les défendre afin de soutenir les communes et les CPAS dans leurs propres missions vis-à-vis des citoyens bruxellois.

Enfin, ce rapport annuel est aussi l'occasion d'être reconnaissant envers l'équipe de Brulocalis, qui travaille sur ces sujets au quotidien, mais aussi envers les membres des organes politiques qui les représentent et prennent les décisions de l'association, ainsi qu'envers tous les partenaires et les parties prenantes qui ont à cœur de défendre les pouvoirs locaux, dans l'intérêt général des Bruxellois.

Olivier DELEUZE
Président Brulocalis

RÉSUMÉ (exec summary)

Vous avez entre vos mains le rapport annuel 2022 de Brulocalis, l'association qui représente les 19 communes et CPAS bruxellois. Elle les accompagne et les renforce dans l'exercice de leurs missions, au bénéfice du citoyen.

Fidèle à sa tradition de thème iconographique, Brulocalis a choisi cette année pour le cru 2022 d'illustrer ce rapport d'activités par une allusion à un grand pan de la « cuisine de rue », dit-on maintenant, à savoir les fritkots bruxellois.

Nous avons souhaité publier un rapport d'activités différent, plus léger, au propre comme au figuré, **plus graphique**, davantage axé sur les chiffres et les données, que sur le texte.

Le lecteur intéressé pourra d'ailleurs trouver des explications complémentaires en cliquant sur les liens des actualités ou analyses référencées dans ce texte. Il se verra ainsi renvoyé vers le site internet .

Une infographie vous permet de voir, en un coup d'œil, qui est Brulocalis et quelles ont été, en quelques chiffres, ses activités marquantes en 2022.

Les sujets les plus chauds, pour n'en citer que quelques-uns dans ce résumé, ont été bien sûr la situation budgétaire et l'endettement des communes face à la crise énergétique qui a suivi la guerre en Ukraine (et une longue crise sanitaire avant cela), mais aussi le projet de loi de la Ministre de l'Intérieur relatif à la lutte contre la criminalité subversive, le lancement du second pilier de pension et la charge des pensions des agents des pouvoirs locaux, ou encore la fin du projet européen sur 3 ans IncluCities... la suite à lire dans ce rapport.

L'année s'est achevée, pour Brulocalis, par un déménagement de ses locaux « historiques » de la rue d'Arlon – un chantier en soi de trier et vider des bureaux qui ont connu une activité sans relâche de près de 35 ans ; et une nouvelle installation dans un autre quartier de notre capitale de la frite.

Bonne lecture.



L'ANNÉE 2022 en quelques chiffres

**QUI EST
BRULOCALIS ?**



1993
Année de création



Représente et défend
les intérêts des **19**
communes et CPAS bruxellois

Son conseil d'administration

= **39** administrateurs
+ **9** membres experts
+ **1** secrétaire

3
réunions
en 2022

Son Bureau

= **10** membres
12 réunions en 2022
59 notes politiques
présentées et
discutées



36 courriers politiques
envoyés à la suite de
ces discussions

SES ACTIONS EN 2022

6 colloques et formations
en ligne et en présentiel

135 ateliers, workshops,
démonstrations, GTi (groupes
de travail intercommunaux), réunions
de travail, visites et rencontres

Participation à chaque Conférence des bourgmestres
(une vingtaine par an)

Une vingtaine de rencontres avec les cabinets interministériels

609 questions juridiques et techniques répondues
pour les communes



37 collaborateurs,
42% de femmes, 58% d'hommes

Management team :

7 personnes } **3** femmes
4 hommes

PUBLICATIONS



5 exemplaires du magazine
Trait d'Union,
2.500 abonnés

1 Moniteur du
Développement Durable,
4.200 abonnés

4 éditions du Moniteur de
la Mobilité et de la sécurité routière,
2.800 abonnés

18 newsletters,
5.000 abonnés

38 mentions
dans la presse

**Nouveau
site internet
brulocalis.brussels**



570.021 pages vues, soit en
moyenne **47.501 pages vues par mois.**

Page web subsides :

129.205 consultations

876 fiches (représentant parfois
plusieurs subsides)

+/- 300 appels à projet

+/- 60 sessions
d'information



L'ASSOCIATION ET SES ORGANES DE GESTION

Créée en 1993, Brulocalis regroupe :

- les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, ses membres effectifs ;
- les 19 Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) de la Région, en tant que membres adhérents ;
- des intercommunales ayant leur siège dans la Région, comme par ex. Vivaqua ou Sibelga.



ASSEMBLÉE DES MEMBRES ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale, les membres du Conseil d'Administration sont nommés. Celui-ci se compose de 19 à 39 administrateurs :

- 19 administrateurs sont désignés sur proposition des communes affiliées, chacune disposant d'un siège ;
- 19 administrateurs supplémentaires, au plus, sont désignés en vue de parachever les équilibres politique et linguistique de Brulocalis ;
- 1 administrateur représentant la Fédération des CPAS bruxellois, en vertu de l'article 15,§5, des statuts, tels que modifiés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022. Le Président de la Fédération des CPAS siège également au sein du Bureau politique.

Seuls les bourgmestres, échevins et conseillers communaux de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent siéger comme administrateurs. La candidature d'un conseiller communal n'est recevable que si le collège de la commune où ce conseiller exerce son mandat ne formule pas d'opposition motivée à son encontre.

Assistent également aux réunions, en tant que membres experts disposant d'une voix consultative, 4 mandataires ainsi qu'un fonctionnaire des CPAS, présentés par la Fédération des CPAS bruxellois, ainsi que 4 fonctionnaires communaux, présentés par leurs fédérations. Ils doivent être agréés par le Conseil d'Administration.

Pour l'année 2022, la composition du Conseil d'Administration se présentait ainsi :

ADMINISTRATEURS

Marie-Pierre BAUWENS Conseillère communale à Auderghem

Christian BÉOZIERE Conseiller communal à Evere

Jos BERTRAND Conseiller communal à Watermael-Boitsfort

Jonathan BIERMANN Échevin à Uccle

Marie BIJNENS Echevine à Koekelberg (depuis le 16/03/2022)

Philippe BOIKETÉ Échevin à Saint-Josse-ten-Noode

Sophie de VOS Bourgmestre à Auderghem (depuis le 19/10/2022)

Vincent DE WOLF Bourgmestre à Etterbeek

Olivier DELEUZE Bourgmestre à Watermael-Boitsfort

Anne DELVAUX Conseillère communale à Woluwe Saint-Pierre

Cindy DEVACHT Conseillère communale à Jette

Riet DHONT Conseillère communale à la Ville de Bruxelles

Hervé DOYEN Conseiller communal à Jette

Danielle EVRAUD Conseillère communale à Molenbeek-Saint-Jean

Didier GOSUIN Conseiller communal à Auderghem (démission le 19/10/2022)

Sihame HADDIOUI Échevine à Schaerbeek

Marc HERMANS Conseiller communal à Berchem Sainte-Agathe

Serge JANSSEN Conseiller communal à Ganshoren

Philippe JAQUEMYS Échevin à Woluwe-Saint Lambert

Geoffroy KENSIER Conseiller communal à Ixelles (depuis le 16/03/2022)

Perrine LEDAN Échevine à Uccle

Patrick LENAERS Échevin à Etterbeek

Marc LOEWENSTEIN Conseiller communal à Forest

Olivier MAINGAIN Bourgmestre à Woluwe-Saint Lambert

Gilles MAROT Conseiller communal à Ixelles

Abdellatif MGHARI Conseiller communal à Koekelberg (démission le 22/06/2022)

Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM Conseiller communal à Anderlecht

Catherine MOUREAUX Bourgmestre à Molenbeek-Saint-Jean

Hang NGUYEN Échevine à Watermael-Boitsfort

Marie NYSSENS Conseillère communale à Schaerbeek (démission le 16/03/2022)

Stéphane OBEID Échevin à Ganshoren

Mohamed OURIAGHLI Conseiller communal à la Ville de Bruxelles

Lucie PETRE Conseillère communale à Schaerbeek

Charles PICQUÉ ancien Bourgmestre à Saint-Gilles (démission le 19/10/2022)

Martine RAETS Échevine à Evere

Maximilien RALET Conseiller communal à Ixelles (démission le 26/04/2022)

Jos RAYMENANTS Échevin à Saint-Gilles

Vanessa RIGODANZO Conseillère communale à Auderghem

Stéphane ROBERTI Bourgmestre à Forest (démission le 22/06/2022)

Jean SPINETTE Bourgmestre à Saint-Gilles

Esmeralda VAN DEN BOSCH Échevine à Forest (depuis le 22/06/2022)

Michel VAN KERK Conseiller communal à Koekelberg (depuis le 22/06/2022)

Khalid ZIAN Président de la Fédération des CPAS bruxellois (depuis le 5/12/2022)

MEMBRES EXPERTS

Myriem AMRANI Présidente du CPAS de Saint-Gilles

Marianne DE RU Présidente de la Fédération des Receveurs communaux et de CPAS (depuis le 22/06/2022)

Nathalie FARNIR Receveur du CPAS de Koekelberg (démission le 22/06/2022)

David LEISTERH Président du CPAS de Watermael Boitsfort

Nicolas LONFILS Président du CPAS de Forest

Harold PEETERS Secrétaire du CPAS d'Anderlecht

Philippe ROSSIGNOL Secrétaire communal à Berchem-Sainte-Agathe

Patricia VAN DER LIJN Secrétaire communale à Ixelles

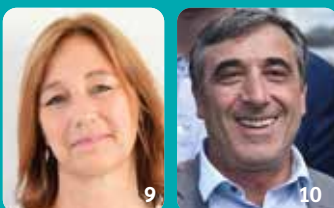
Marcel VERMEULEN Secrétaire communal à Anderlecht

Jean-Claude VITOUX Président du CPAS d'Auderghem

SECRÉTAIRE

Corinne FRANÇOIS Directrice de Brulocalis

BUREAU



Le Conseil d'Administration nomme en son sein un BUREAU, qui se compose au maximum de 10 administrateurs, dont le Président et les trois Vice-présidents.

Au 31 décembre 2022, la composition du bureau se présentait comme suit :

- 1 **Olivier DELEUZE** Bourgmestre à Watermael-Boitsfort | Président
- 2 **Jos RAYMENANTS** Échevin à Saint-Gilles | 1^{ère} vice-président
- 3 **Vanessa RIGODANZO** Conseillère communale à Auderghem | 2^{ème} vice-présidente
- 4 **Stéphane OBEID** Echevin à Ganshoren | 3^{ème} vice-président
- 5 **Jos BERTRAND** Conseiller communal à Watermael-Boitsfort
- 6 **Philippe BOIKETÉ** Echevin à Saint-Josse-ten-Noode
- 7 **Hervé DOYEN** Conseiller communal à Jette
- 8 **Marc LOEWENSTEIN** Conseiller communal à Forest
- 9 **Martine RAETS** Echevine à Evere
- 10 **Khalid ZIAN** Président de la Fédération des CPAS bruxellois (depuis le 5/12/2022)¹

¹ M. Khalid ZIAN préside la Fédération des CPAS depuis le 20/11/2020. Par conséquent, en vertu de l'article 15 §5, des statuts, tels que modifiés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022, M. Khalid ZIAN est administrateur de plein droit de Brulocalis et membre du Bureau politique, et ce, à compter du 5 décembre 2022.

BRULOCALIS ET SES SERVICES

L'ADN de Brulocalis

Dans sa [Note Stratégique 2022-26](#), Brulocalis rappelle être l'organisme de référence des pouvoirs locaux bruxellois. Elle les accompagne et les renforce dans l'exercice de leurs missions au bénéfice du citoyen. Brulocalis travaille en coopération étroite avec la Conférence des Bourgmestres. Brulocalis et la Fédération des CPAS s'accordent sur le constat que les enjeux auxquels ils seront confrontés nécessitent une synergie renforcée. L'accélération d'une série de phénomènes tels que la crise climatique et sanitaire, et la paupérisation de la population nécessitent une approche concertée.

Nous défendons la démocratie locale en déclinant le pluralisme au sein de nos structures, ce qui renforce notre rôle d'interlocuteur privilégié.



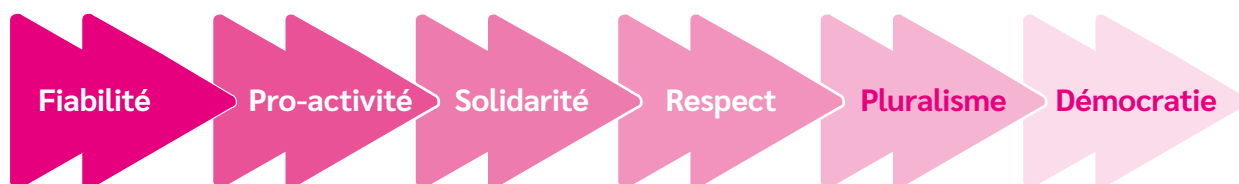
NOS MISSIONS

Brulocalis a pour mission principale d'aider les 19 communes et les CPAS bruxellois à remplir leurs propres missions au service des citoyens.

La défense et la promotion des pouvoirs locaux prennent la forme d'un double objectif :

- améliorer leurs conditions générales de fonctionnement, qu'il s'agisse de finances, de partage des tâches, de gestion du personnel, de compétences, de contrôle... (développement institutionnel),
- fournir à ceux-ci une assistance ponctuelle, mais en veillant toujours à développer à long terme la capacité des pouvoirs locaux à prendre eux-mêmes ces problèmes en charge (capacity building).

Les valeurs de Brulocalis sont les suivantes :

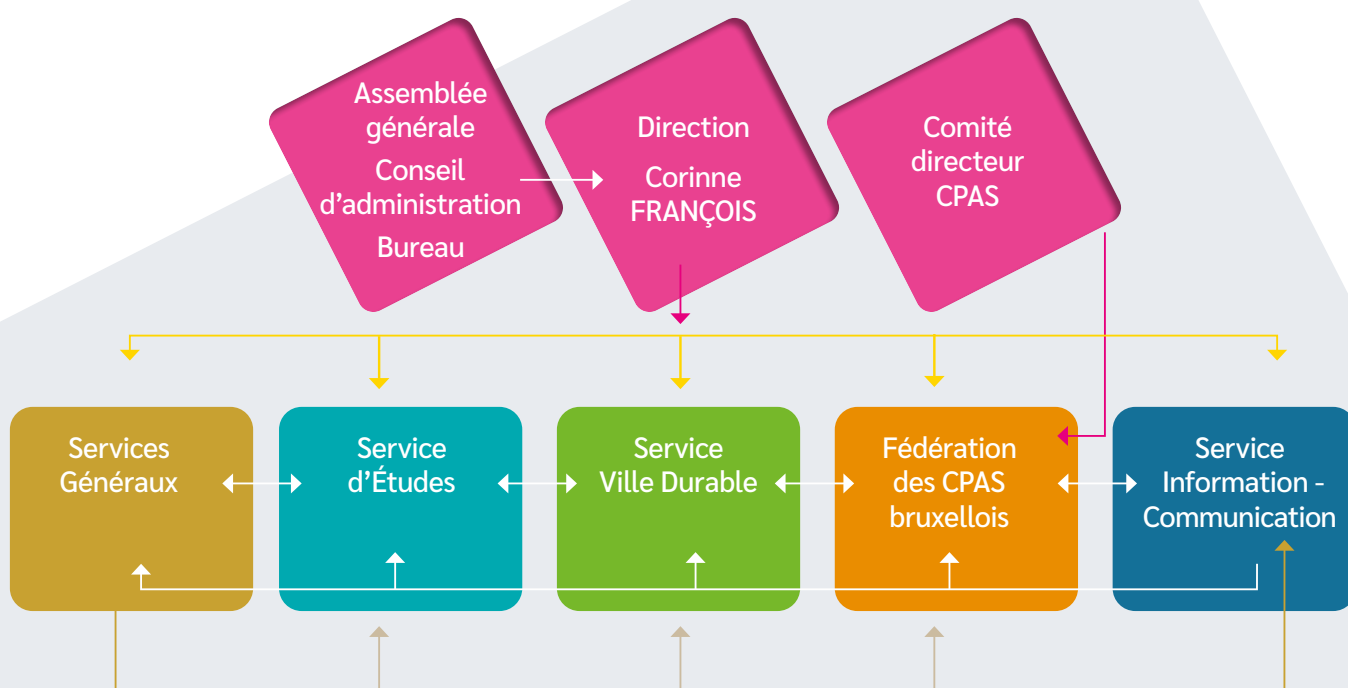


Retrouvez plus d'explications sur <https://brulocalis.brussels/fr/notre-association/missions>

Note d'orientation stratégique 2022-26

Courant 2021, Brulocalis a défini ses grandes orientations stratégiques pour les cinq années suivantes (2022-2026). Elles se trouvent dans une note [ici](#).

L'ORGANIGRAMME



LA DIRECTION (MANAGEMENT TEAM - MT)

- 1 Corinne FRANÇOIS**
Directrice de Brulocalis
Secrétaire des organes de gestion
- 2 Boryana VERMEULEN-NIKOLOVA**
Responsable du Service d'études
- 3 Jean-Michel RENIERS**
Responsable du Service Ville Durable
- 4 Georgy MANALIS**
Coordinateur de la Fédération
des CPAS bruxellois
- 5 Céline MERCIER**
Responsable du Service
Information-Communication
- 6 Steve ROOBAERT**
Responsable des Services généraux
- 7 Marc DE MEYER**
Responsable RH



GOOD GOVERNANCE

Brulocalis est consciente que les principes de bonne gouvernance sont indispensables pour une gestion durable, d'autant que l'organisation travaille avec des fonds publics. L'équipe de direction (Management Team) y attache une grande importance et a poursuivi ses efforts dans ce sens tout au long de l'année 2022.

La Directrice travaille avec une équipe de Responsables de Services, la Management team, qui remplit un double rôle de conseil et de coordination des équipes. Cette équipe de Direction se réunit chaque année en septembre, afin de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie générale et de partager les visions pour le futur. Cette rencontre vise également à renforcer les liens au sein de l'équipe et à développer des savoirs.

Brulocalis a identifié les priorités sur lesquelles elle souhaite se focaliser, en matière de bonne gouvernance. Certaines mesures sont déjà effectives, d'autres sont en cours d'exécution :

➤ **Au niveau financier :** de nouvelles procédures ont été mises en place afin d'assurer un meilleur suivi des factures, la procédure de « suivi des subsides » a été adaptée, et c'est ainsi que des principes de contrôle interne ont été implémentés dans le cadre des paiements.

➤ **Procédures efficaces et efficaces :** sur base de l'évaluation susmentionnée, les procédures clés existantes ont été mises à jour.

➤ **Gestion des risques et contrôle interne (risk management) :** les principales procédures de Brulocalis continuent à être analysées et évaluées avec la volonté de mettre en place un contrôle plus rigoureux. En 2020, l'équipe du Management Team avait identifié un nombre de risques-clés pour Brulocalis, sur lesquels elle continue de porter toute son attention afin de les maîtriser de façon proactive.

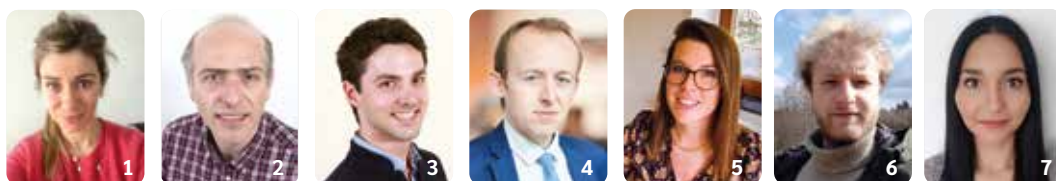
PRESENTATION DES EQUIPES

L'équipe des collaborateurs présents au sein de Brulocalis est présentée ci-après par service. Les matières et compétences de chaque collaborateur se retrouvent sur le site ici : <https://brulocalis.brussels/fr/notre-association/equipe>

À noter que deux collaborateurs mentionnés, Jean-Marc Rombeaux et Frank Willemans, font l'objet d'un partage avec l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).

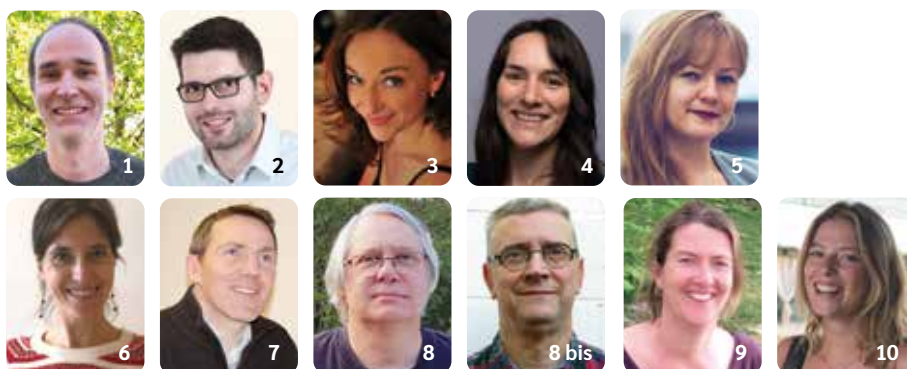
SERVICE D'ÉTUDES

- 1 Boryana VERMEULEN-NIKOLOVA Responsable du Service d'études
- 2 Etienne VAN DEN HOVE Conseiller
- 3 Sacha LEFEVRE Conseiller juridique
- 4 William VERSTAPPEN Conseiller
- 5 Valentine SNOECK Conseillère juridique
- 6 Maxime BANSE Conseiller juridique
- 7 Lejla CELIKOVIC Conseillère juridique



SERVICE VILLE DURABLE

- 1 Jean-Michel RENIERS Responsable du Service Ville Durable
- 2 Davide LANZILLOTTI Conseiller
- 3 Justyna PODRAZKA Conseillère
- 4 Elodie D'HALLUWEYN Conseillère
- 5 Lisa THIBAUT Conseillère
- 6 Charlotte MALI Conseillère
- 7 Frank WILLEMANS Conseiller
- 8 Erik CAELEN (jusqu'en mai 2022) puis Philippe MOREAU (à partir d'août 2022) ... Conseiller
- 9 Sophie VAN DEN BERGHE Conseillère
- 10 Nina RAMOS Conseillère



FÉDÉRATION DES CPAS BRUXELLOIS

- 1 Georgy MANALIS Coordinateur de la Fédération
- 2 Jean-Marc ROMBEAUX Conseiller
- 3 Guy AMISI-MAKAYANGA Conseiller
- 4 Céline GRIMBERGHS Conseillère
- 5 Latifa HAZIM Secrétaire de la Fédération
- 6 Sanoussy BALDE (depuis juillet 2022) Conseiller



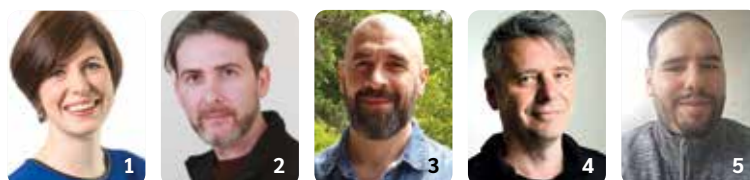
SERVICES GÉNÉRAUX

- 1 Steve **ROOBAERT** Responsable des Services généraux
- 2 Michaël **MUÑOZ** Collaborateur administratif
- 3 Joao Pedro **ANDRE** Collaborateur administratif
- 4 Ibrahim **DAAOUAG** Secrétaire des organes de gestion
- 5 Sylvère **BIKINDOU** Administrateur IT
- 6 Marc **DE MEYER** Responsable RH
- 7 Carine **LORIS** Secrétaire de Direction / Conseillère RH
- 8 Saïda **AJOUAOU** Conseillère en prévention
- Marie **BRUMAGNE** (Externe) Service comptable



SERVICE INFORMATION-COMMUNICATION

- 1 Céline **MERCIER** .. Responsable du Service Information-Communication
- 2 Philippe **DELVAUX** Chargé de la communication externe
- 3 Raphaël **TORELLI** Webmaster
- 4 Patrice **VAN LAETHEM** Traducteur
- 5 Elias **SASSY CASTRO** Gestionnaire de l'information



L'ECOTEAM

Parallèlement à toutes les équipes de Brulocalis s'est créée une « Ecoteam ». Formée de différents collaborateurs avec un représentant au moins de chaque service, elle a pour mission de sensibiliser l'ensemble des employés de Brulocalis à des comportements plus respectueux de l'environnement, en interne, et de conseiller le Management Team (MT) pour prendre des décisions stratégiques prenant en compte les aspects environnementaux. L'équipe Ecoteam a ainsi travaillé sur les points d'attention à prendre en compte pour le départ des locaux de la Rue d'Arlon, que ce soit aussi pour l'achat du nouvel immeuble, ou pour recycler le matériel avant le déménagement.





NOS ACTIONS

3

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & URBANISME

► **Terrasses HORECA** : Comment réglementer les terrasses dans les cafés et restaurants ? La question s'était posée pendant le Covid qui a vu se développer un grand nombre de terrasses pour soutenir les commerçants, tout en maintenant les conditions imposées par la situation sanitaire. Brulocalis a travaillé avec les experts des communes sur des recommandations et bonnes pratiques et a transmis celles-ci le 28 février à la Conférence des Bourgmestres.

► **« Good Living »** : Le nouveau projet de règlement régional d'urbanisme, baptisé "Good Living", a suscité de nombreuses réactions et remarques de la part des Communes. Afin de relayer les inquiétudes de ces dernières au Gouvernement, Brulocalis a envoyé le 24 juin un courrier au Secrétaire d'Etat Pascal SMET, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine.

► **Plateforme OSIRIS** : La gestion des chantiers en voirie implique notamment l'utilisation du système informatique "Osiris" par les entrepreneurs et les particuliers. Dans un souci de simplification administrative, la Ministre VAN DEN BRANDT a proposé, dans un avant-projet, de dispenser certains chantiers de l'utilisation d'Osiris. Brulocalis a rendu un avis sur ledit avant-projet et a envoyé un courrier à la Ministre le 21 septembre.

► **Régime juridique de la voirie** : Sur le territoire communal, les voiries se divisent entre voiries régionales et voiries communales sur lesquelles les Communes et la Région se partagent les compé-

tences, dans le respect de certaines conditions. Le 29 juillet, Brulocalis a été consultée par le cabinet de la Ministre VAN DEN BRANDT dans le cadre d'une demande d'avis relative à un avant-projet d'ordonnance qui a entre autres pour objectif de revoir le partage des compétences des Communes et de la Région sur les voiries.

Brulocalis avait déjà statué et analysé cet avant-projet en 2021, [ici](#).

► **Hébergement touristique** : L'hébergement touristique est actuellement réglementé, à Bruxelles, par l'ordonnance du 8 mai 2014. Un avant-projet d'ordonnance, à l'initiative du Ministre-Président Rudi VERVOORT, a pour but de réviser ladite ordonnance.

Malgré l'amélioration par l'avant-projet d'ordonnance de certains points de procédure, Brulocalis a formulé et envoyé ses remarques le 25 novembre au Ministre-Président, [ici](#).

► **Hébergement touristique et habitats alternatifs** : Actuellement, les projets alternatifs de logement se multiplient sur le terrain bruxellois, déclinés souvent autour de la figure du collectif.

Le 22 avril, Brulocalis a organisé une après-midi d'étude, relative aux tendances en matière de logement, en collaboration avec Belfius, sur le thème « Actualités en matière d'habitat - le coliving, l'habitat intergénérationnel et le logement étudiant - et la réglementation bruxelloise en matière d'hébergement touristique ».

Un article sur le sujet a également été rédigé dans notre revue "Trait d'Union", [ici](#).

► **CoBAT** : dans le cadre de l'entrée en vigueur de la dernière réforme du CoBAT, Brulocalis s'est réunie mensuellement avec le cabinet du secrétaire d'Etat Pascal SMET, en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine, urban.brussels et des représentants communaux, afin de débattre des sujets d'actualité et des difficultés en lien avec ladite réforme.



2. DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

► **Concept SEDL** : depuis près de 20 ans, Brulocalis, les 19 communes et CPAS bruxellois organisent des activités sur le thème de la Démocratie Locale et de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL) avec le soutien de Bruxelles Pouvoirs Locaux (BPL).

Alors que la Région soutient et finance, Brulocalis coordonne, forme, informe, soutient et définit un fil rouge pour l'ensemble des activités, sur base d'un appel à projets aux contours bien spécifiques et de workshops thématiques. Les communes mettent ensuite en œuvre des actions auprès du public selon la thématique choisie. Après la crise sanitaire qui a fortement perturbé ce fonctionnement, des activités ont pu être relancées en présentiel en 2022 dans les communes d'Evere, Saint-Josse et Berchem-Sainte-Agathe.

► **Workshops Démocratie Locale** : Le groupe de travail intercommunal (GTI) s'est réuni à l'occasion de deux ateliers :

- Un échange d'expériences et de bonnes pratiques sur le sujet des instances de la démocratie locale et de la création de dynamique de participation et de dialogue, avec des élus locaux français. Ces échanges ont permis de mettre en commun les problématiques bruxelloises et françaises à cet égard et de présenter les retours d'expérience positifs des deux côtés de la frontière ;
- Le deuxième abordait la thématique des conseils de quartier, avec la présentation de plusieurs initiatives locales. À la suite de cet événement, Brulocalis a synthétisé les recommandations formulées oralement lors des interventions et les a partagées avec les participants ainsi que sur notre site web.

► **Panier Démocratie Locale** : dans l'optique de relancer la dynamique de réseau au sein des communes et CPAS, Brulocalis a également pris l'initiative - en accord avec BPL - de constituer pour ses membres un panier spécial « Démocratie locale ». Constitué de plusieurs ressources en la matière (jeux éducatifs, film, livres, fascicules), en français et en néerlandais, il sera distribué en 2023, accompagné d'une note explicative, à l'occasion d'un événement du GT Démocratie locale, rassemblant les communes et CPAS bruxellois.

3. ECONOMIE ET EMPLOI



4. ENVIRONNEMENT ET VILLE EN TRANSITION (DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Depuis plus d'une quinzaine d'années, Brulocalis appuie les communes en matière de développement durable. Les missions ne cessent de croître et d'évoluer, à l'image des défis environnementaux de plus en plus nombreux.

► Appel à projets « Action Climat », à destination des communes, de Bruxelles Environnement :

Brulocalis a participé :

- Aux 7 séances d'information concernant l'appel à projets « Action Climat ».
- Aux 6 séances de jurys des dossiers de candidatures thématiques, en y effectuant à la fois un rôle d'expert externe et également de secrétariat.
- Aux 10 comités d'accompagnement des programmes actions climat (PAC).

► 53 projets ont été retenus, pour un budget total de 4,7 millions d'euros.

► Ateliers et formations : en collaboration avec Bruxelles Environnement, Brulocalis a (co-)organisé et participé à :

- 12 ateliers et formations à destination des agents communaux en charge des thématiques climatiques et environnementales, sur des sujets transversaux tels que la communication, la participation, ou encore le changement de comportements.
- Une journée de formation sur les appels à projet européens destinés aux coordinatrices et coordinateurs climat.

► Nouvelle stratégie Good Food 2022-2030 :

- Brulocalis a participé activement au processus de co-construction et de finalisation de la nouvelle stratégie Good Food 2.
- Brulocalis a co-organisé un atelier de participation des communes dans la construction de la stratégie Good Food 2022-2030 et a participé aux 3 séances du Conseil Participatif Good Food dans le courant du premier semestre.

► Groupes de travail intercommunaux :

- Brulocalis a participé et co-organisé avec Bruxelles Environnement plus de 6 séances de groupes de travail intercommunaux, ayant comme thématiques les PAC, Good Food, Ressources, projets durables dans les CPAS, etc.

► Renolution :

- Brulocalis a participé à une réunion intercommunale afin de définir les priorités et les besoins des communes en matière de rénovation urbaine dans la perspective d'une nouvelle mission qui lui a été confiée en 2023.
- Brulocalis a participé au lancement de l'atelier Rénovation Urbaine à La Roue (Anderlecht).

► Visites de terrain :

- Brulocalis a co-organisé et participé à une visite de terrain intercommunale sur les projets climat/ développement durable de la commune de Jette.



5. EUROPE, INTERNATIONAL & COOPÉRATION

► **Le Groupe de Travail Europe (GTE)** : celui-ci poursuit trois grands objectifs : sensibiliser et informer les communes sur les opportunités de financement européen ; développer l'expertise des communes en matière de projets européens ; capitaliser sur l'expérience des communes.

- En 2022, deux réunions collectives ont été organisées en matière de subventions européennes : une séance sur les appels à projets en lien avec le développement durable, et une autre session concernant le nouveau Fonds européen de développement régional ([FEDER 2021-2027](#)).
- Une formation sur demande a été donnée aux fonctionnaires de la commune de Schaerbeek. Une vingtaine de participants ont pu acquérir les bases en montage de projets européens. Une autre formation à destination de toutes les communes a ciblé les agents en charge du « Programme Action Climat ». Les deux formations ont enregistré un taux de satisfaction supérieur à 80%.
- 32 fiches synthétiques concernant les subsides européens ont été mises à jour, et 20 nouvelles fiches publiées sur la [base de données subsides](#) du [site web](#) de Brulocalis. D'autres outils de communication assurent une diffusion large de ces informations utiles.
- Ce travail a été complété par la newsletter bimestrielle envoyée au GT Europe, qui reprend les actualités européennes, les appels à projets et les [sessions d'information](#) ou de réseautage, et par la nouvelle « [newsletter subsides](#) ».
- Sur l'année 2022, le conseiller Europe a répondu à 65 questions en lien avec les programmes européens.
- Des réunions individualisées ont été organisées avec 5 pouvoirs locaux afin de les orienter dans les financements européens et/ou les accompagner dans le montage de projets.

► **Programme de Coopération Internationale Communale (CIC)** : Brulocalis, en tant qu'acteur agréé, permet aux communes d'accéder aux subsides de la coopération fédérale belge dans le cadre du programme de CIC, dont le financement permet aux communes de développer un réel partenariat à long terme (5 ans, renouvelable) avec une commune du Sud (Maroc, RDC ou Sénégal). La cellule coopération assure la gestion et la coordination du programme 2022-2026 et soutient les communes impliquées dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions.

- Parallèlement sur ces 3 pays d'intervention, Brulocalis participe à des cadres stratégiques communs (CSC) aux côtés des autres organisations agréées (ONG ou autres acteurs institutionnels

belges, comme nos homologues de l'UVCW et de la VVSG) qui visent à harmoniser et à améliorer l'intervention de la coopération indirecte belge dans ces pays partenaires.

- À côté de ces 3 CSC pays, Brulocalis est engagée également dans un CSC thématique « Villes Durables » 22-26, initié par son association sœur, la Vlaamse Vereniging van Steden en Gemeenten (VVSG).
- L'année a été marquée par la réalisation de l'évaluation finale externe 2017-2021 menée par le CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), entre février et mai. Le rapport final a été présenté fin juin, et est disponible sur la page [Coopération internationale communale du site web de Brulocalis](#).
- La cellule Coopération veille également à la formation continue des communes, élus et fonctionnaires, sur les enjeux et les méthodes propres à la coopération au développement, et a organisé, entre autres :
 - > 3 ateliers de démarrage et de lancement du nouveau programme 2022-2026 en résidentiel, à Ouarzazate, Hastière et Kinshasa.
 - > 10 rencontres de coordination (RDC, Sénégal et Maroc) et d'échange entre communes en Belgique, dont une rencontre spécifiquement à destination des élus des communes bruxelloises en charge de la coopération
- Près d'un million d'euros, a été mis à disposition des 21 partenariats communaux gérés par Brulocalis dans différents projets et activités contribuant à renforcer l'action des communes au Maroc, en RDC et au Sénégal. Pour la période 2022-2026, le budget total pour les partenariats communaux s'élève à presque 5 millions d'euros.
- Brulocalis a par ailleurs facilité l'identification, le montage et le financement par la Région de Bruxelles-Capitale d'un projet pilote de digitalisation de l'état civil en RDC, et plus particulièrement dans la commune de Kintambo, partenaire d'Uccle. Ce financement de 200.000 € vient compléter les efforts des partenariats communaux sur le renforcement institutionnel au niveau de l'état civil mené sur le programme 2022-2026.

► **Charte européenne des pouvoirs locaux** : suite à la visite du Congrès des pouvoirs locaux réalisant un monitoring de la mise en œuvre de la Charte européenne des pouvoirs locaux en Belgique, à laquelle Brulocalis a participé, la Commission de suivi a rendu ses recommandations en octobre. Brulocalis a accordé une attention particulière à celles-ci et effectué un travail de sensibilisation à cet effet auprès des différentes instances concernées.

6. INTÉGRATION SOCIALE

7. MIGRATION

► **IncluCities** : Brulocalis est partenaire du projet IncluCities portant sur l'intégration des primo arrivants. Ce projet a été piloté pendant trois ans par le CCRE à l'aide d'un financement de l'UE dans le cadre du programme AMIF (Asylum, Migration & Integration Fund).

Brulocalis a accompagné la Ville de Bruxelles (et sa ville partenaire française, Saint-Jean-de-la-Ruelle) et le BAPA Bruxelles ainsi que la commune de Schaerbeek (et sa ville partenaire lettonne, Jelgava) et le BAPA VIA asbl dans la réalisation des derniers livrables attendus par la Commission Européenne.

- Brulocalis a organisé deux visites d'études, entre mars et mai, dans les villes mentorées (Jelgava et Saint-Jean-de-La-Ruelle) afin de réunir les membres des deux « local support groups » bruxellois des villes « mentors » et ainsi contribuer au développement des plans d'actions des villes partenaires. Cette première visite des partenaires bruxellois dans les villes mentorées a permis de mieux comprendre leur fonctionnement local et leurs besoins. Dans le cas de Jelgava, le local support group schaarbeekois a dû revoir et réadapter le plan d'action établi auparavant en raison de l'importante vague de réfugiés ukrainiens qui ont emménagé à Jelgava entre février et mai. L'objectif du plan d'action letton s'est concentré sur l'intégration linguistique tandis que Saint-Jean-de-La-Ruelle s'est focalisée sur l'accompagnement des femmes migrantes et sur la création d'une Maison des Femmes.
- Entre juin et septembre, Brulocalis et les deux BAPA bruxellois ont conçu et finalisé les deux guichets numériques (sous la forme de one-stop-shops) attendus par la Commission Européenne. Il s'agissait d'adapter les sites web des

BAPA pour en améliorer la fonctionnalité. Suite aux échanges avec les BAPA et tout en analysant leurs besoins dans l'accompagnement des primo-arrivants bruxellois, de nouvelles fonctionnalités des sites internet existants des BAPA ont été développées (comme par exemple, la fonction de lecture auditive pour les personnes illettrées afin de leur faciliter l'accès aux informations). Dans les deux cas, les traductions des fonctionnalités déjà existantes ont été élargies vers de nouvelles langues des primo arrivants.

- Les 7 et 8 décembre, Brulocalis a organisé à Bruxelles les « Training Academies », dernière étape « livrable » du projet, et dernière occasion de coopération entre les partenaires bruxellois et étrangers. Lors de ce colloque, qui a accueilli environ 70 participants chaque jour, quatre ateliers thématiques ont été organisés autour des sujets jugés les plus pertinents par les partenaires : l'hébergement, l'intégration socio-professionnelle, la situation des femmes migrantes et l'intégration linguistique. Suite à ce colloque et ces workshops - véritable plateforme d'échange entre les représentants politiques régionaux, locaux, européens, associatifs, académiques et les acteurs du terrain - Brulocalis a établi une première série de recommandations adressées aux acteurs politiques bruxellois tant fédéraux que régionaux, communautaires et communaux. Elles devraient être ensuite travaillées et finalisées par les experts.

Ce financement européen a constitué une double opportunité pour Brulocalis : s'aguerrir à la cogestion d'un projet européen, et s'intéresser à une thématique (celle de l'intégration de primo-arrivants) bien d'actualité mais jusque-là peu encore traitée au sein de Brulocalis.

8. MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La cellule mobilité de Brulocalis a accompagné les communes tout au long de l'année dans la mise en œuvre de leur politique de mobilité et de sécurité routière à travers l'organisation de groupes de travail, l'appui aux conseillers en mobilité, la rédaction d'avis sur des textes légaux régionaux, des publications, la gestion d'appels à projets ou l'organisation de rencontres politiques. Brulocalis assure également le secrétariat de la Commission consultative pour la Circulation Routière (CCCR) et gère la plateforme de signalisation routière Esign.

► En matière de mobilité :

- 19 groupes de travail ont été organisés sur des thématiques telles que les mobility hubs, la politique piétonne, l'autopartage, les plans communaux de mobilité, l'évaluation de Good Move, la communication, la politique de stationnement et les bornes de recharge électriques.
- Ces deux derniers sujets ont été particulièrement développés avec un travail approfondi sur la problématique du contrôle par scan-cars ainsi que sur la révision du plan régional de la politique de stationnement.
- Avec l'augmentation exponentielle des véhicules électriques, l'installation des bornes de recharge a dû s'accélérer. Brulocalis a rédigé avec l'aide de quelques communes et mis à disposition de celles-ci sur son site un modèle de règlement et de permission de voirie.
- Enfin, une rencontre politique a été organisée entre la Ministre VAN DEN BRANDT et les échevins en charge de la mobilité pour échanger sur l'évaluation de la mise en œuvre des plans de circulation qui ont suscité tant de polémiques.
- Afin de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et de renforcer les liens entre les acteurs de la mobilité bruxelloise, la cellule mobilité de Brulocalis a organisé un voyage d'étude de 2 jours à Paris avec les conseillers en mobilité des communes, Bruxelles Mobilité ainsi que les échevins en charge de la mobilité. Cette expérience enrichissante a permis d'appréhender une autre approche de la gestion des abords d'école, du réaménagement d'espaces publics ou de la gestion de bornes de recharge électrique.
- Comme chaque année, Brulocalis a géré la journée sans voiture impliquant 7 réunions avec les différentes parties prenantes dont les zones de police et les administrations communales.
- La cellule mobilité publie également 4 fois par an son [Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité routière](#) en collaboration avec Bruxelles Mobilité qui contient une quantité d'articles permettant d'informer les communes des dernières évolutions en matière de mobilité et de sécurité routière.
- De plus, Brulocalis est en charge de la gestion des appels à projet « mobilité durable » de Bruxelles Mobilité, ayant permis cette année à 16 communes de financer un total de 47 projets pour un montant de 690.000€.
- Enfin, l'année a été marquée par l'évolution de textes légaux importants en matière de mobilité tels que l'Ordonnance Politique de Mobilité, l'Arrêté Zones et tarifs, l'Ordonnance et l'Arrêté cyclopartage, l'Ordonnance voirie... sur lesquels Brulocalis a rendu des avis après l'organisation d'échanges avec les communes.



► En matière de sécurité routière :

- Comme chaque année, Brulocalis a organisé des formations à destination des communes et des zones de police sur le Code de la route, le Code du gestionnaire et le stationnement.
- Brulocalis est également partenaire pour la mise en œuvre de certaines actions du nouveau Plan régional de Sécurité routière 2021-2030, dont l'action 13 qui consiste à soutenir les communes financièrement dans l'engagement d'une personne responsable de la Sécurité routière. En travaillant de façon étroite tant avec Bruxelles Mobilité qu'avec les communes, cette action a pu être concrétisée sous forme d'un subside sur 2 ans. À ce jour, certaines communes ont déjà entamé leur processus de sélection. La première tâche de cette personne sera la rédaction du plan communal de Sécurité routière dont le délai a été repoussé à début 2024.
- La plateforme Esign, reprenant toute la signalisation routière et permettant la transmission des règlements complémentaires à la Commission Consultative pour la Circulation Routière s'étoffe

progressivement. Brulocalis aide les communes à se l'approprier via des formations collectives et particulières, tant sur les règlements complémentaires que sur Esign. Parallèlement, Brulocalis travaille à l'amélioration de la plateforme avec la Région et a lancé le chantier de la version 2 qui améliorera encore considérablement la plateforme.

Enfin, Brulocalis assure le secrétariat de la Commission Consultative pour la Circulation Routière (CCCR) en rendant des avis sur base de consultations électroniques sur les règlements complémentaires des communes et de la Région. L'actualité a permis de rappeler l'importance de suivre rigoureusement les différentes étapes prévues par la législation en matière de signalisation routière. Le secrétariat de la CCCR a également organisé 3 réunions en présentiel ayant abouti, entre autres, à des demandes de modifications du code de la route, à des échanges sur la signalisation des dropzones, et à un avis sur l'arrêté cyclopartage.

9. POLICE & ORDRE PUBLIC

► Sanctions Administratives Communales (SAC) :

- Brulocalis a mis en place une plateforme numérique SAC permettant le partage d'informations et de documents essentiels dans le cadre du GT (Groupe de Travail) SAC.
- Une réunion de ce GT s'est tenue avec les fonctionnaires sanctionneurs des 19 communes et Brulocalis, afin d'aborder les questions d'actualité en matière de sanctions administratives ainsi que les modifications législatives du moment.

► **Consultation loi SAC :** La législation relative aux SAC a été évaluée et se trouve en cours de révision par la Ministre de l'Intérieur VERLINDEN. De plus en plus de phénomènes infractionnels font l'objet d'une SAC mais les moyens des communes n'en sont pas renforcés pour autant. C'est dans ce contexte que Brulocalis, et ses homologues l'UVCW et la VVSG, ont été auditionnées à la Chambre le 9 mars. Nous avons souligné les travaux d'harmonisation effectués par les communes et le besoin de coopération indispensable avec le parquet. Nous avons également déploré le sous-financement de la Justice et les difficultés du parquet d'assurer le suivi de certaines infractions, qui constituent un report de charges de plus pour les communes.

► **Criminalité subversive :** La lutte contre la criminalité organisée est une priorité pour la sécurité de nos villes et communes à l'échelle de tout le pays. Le gouvernement fédéral souhaite en faire aussi sa priorité en adoptant une loi visant la lutte contre la criminalité déstabilisante. Cependant, les communes font face à une lourde responsabilité et peu de moyens, alors que la justice et la police devraient assumer leurs rôles et être renforcées. C'est dans ce contexte que Brulocalis a été consultée et a rendu deux avis concernant l'avant-projet de loi « criminalité subversive » pour sensibiliser la Ministre de l'Intérieur quant à la complexité de la faisabilité sur le terrain du projet, les délais très courts pour agir, le nombre d'instances différentes à consulter. Brulocalis a alerté le Gouvernement fédéral sur le fait que, mise en œuvre de la sorte, la loi « approche administrative » va créer, une fois de plus, un report de charges vers les communes bruxelloises sans contrepartie adéquate.

Dans ce cadre également, Brulocalis a participé à une réunion organisée par le Premier Ministre réunissant autour de la table les ministres de l'Intérieur, de la Justice, le Collège des Procureurs et les bourgmestres des grandes villes et communes du pays afin d'aborder la question de la criminalité subversive et d'instaurer un dialogue continu avec la Ministre de l'Intérieur quant à l'avant-projet de loi « criminalité subversive ».

► **Rencontres avec la Ministre de l'Intérieur :** Brulocalis, l'UVCW et la VVSG ont rencontré à trois reprises la Ministre VERLINDEN pour faire état des difficultés financières auxquelles font face les zones de police. L'occasion de rappeler nos revendications, notamment en ce qui concerne le financement de l'accord sectoriel 2022 et l'indexation des dotations octroyées aux zones.

► **CMFE :** dans le cadre des Etats Généraux de la Police, initiés par la Ministre de l'Intérieur en 2021, Brulocalis représente les pouvoirs locaux au sein de la commission multidisciplinaire pour le financement et l'échelle optimisée des zones de police locales (CMFE), dont les travaux se sont poursuivis en 2022. Après avoir participé au volet consacré au financement des zones de police locale, l'examen des financements dits « alternatifs », dont le principe de la police payante a été abordé et discuté. Brulocalis y a porté et défendu plusieurs propositions concrètes pour un meilleur financement des zones à court, moyen et long terme tout en demandant

avec force une réforme structurelle et l'actualisation de la norme KUL. Ce travail s'est effectué avec l'appui d'un « GT police » composé des comptables spéciaux et autres techniciens des 6 zones de police, dont Brulocalis assure le secrétariat, et qui s'est réuni à 6 reprises.

► **Conseil des Bourgmestres :** cette instance remet des avis à la Ministre de l'Intérieur sur demande ou d'initiative à propos de toute réglementation qui concerne la police locale. Brulocalis a participé à six réunions du Conseil des Bourgmestres toujours en défendant le même credo : qui décide, paye. Nous avons soutenu la volonté de la Ministre de vouloir renforcer les synergies entre le Conseil des Bourgmestres et ses services. Nous avons été particulièrement actifs dans les dossiers liés aux dotations versées aux zones de police, en particulier le Fonds de Sécurité Routière.

10. POUVOIRS LOCAUX

► **GT Pouvoirs locaux :** Brulocalis a participé à plusieurs GT Pouvoirs locaux de la Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale (la SCIP). Dans le but de rendre le transfert d'informations patrimoniales le plus aisé pour les communes bruxelloises, une action d'information quant aux diverses formalités à effectuer pour adhérer à la délibération permettant ce transfert a été menée.

► **Sensibilisation RGPD :** Face aux nouveaux défis émergents en matière de protection des données personnelles, Brulocalis a mis à disposition des communes des fiches pratiques en matière de RGPD. De plus, ces fiches ont été accompagnées de mailings de sensibilisation adressés aux Secrétaires communaux ainsi qu'aux juristes des communes. Dans une optique de partage optimal de l'information, les fiches RGPD ont également fait l'objet d'un exposé lors du GT simplification administrative.

► **Contrôle Interne :** Afin que l'administration puisse évaluer les risques qu'elle prend, prévenir la fraude, utiliser ses moyens de la manière la plus efficace, etc., un système de contrôle interne de ses activités est primordial. À la demande de quelques référents du GT Contrôle Interne, Brulocalis a créé

une équipe Teams afin d'apporter un soutien optimal à ses membres et ainsi permettre l'échange de bonnes pratiques et de documents. Grâce également à des contacts très constructifs avec l'ERAP, les documents utilisés par l'ERAP lors de leur formation et soutien en matière de contrôle interne y ont été publiés. Telle une bibliothèque commune, cette équipe Teams sera prochainement accessible aux 19 communes et CPAS bruxellois.

► **Suivi des modifications de la NLC :** Brulocalis a rencontré le cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux du Gouvernement bruxellois afin d'attirer leur attention sur différents points tels que le principe de la hiérarchie des normes et de la légalité, le besoin de valoriser le travail effectué par les Bourgmestres et les échevins, l'impact de la réforme sur les finances locales, etc. Nous avons également rappelé le besoin de lire cette revalorisation dans un ensemble cohérent pour une bonne gestion de la commune.

► **Pensions des Administrations locales et provinciales :** Brulocalis siège au Comité de Gestion, chargé de suivre l'évolution du Fonds de Pension Solidarisé des administrations locales et provinciales, pour lequel nous avons participé à 9 réunions. M. Hervé DOYEN y représente les pouvoirs locaux bruxellois.

Le Comité a été très actif dans le suivi du marché public pour la désignation d'une Institution de retraite professionnelle (IRP) pour la gestion du 2^{ème} pilier de pension en faveur des contractuels des administrations provinciales et locales.

► **Second pilier de pension dans toutes les administrations locales bruxelloises :**

Dossier phare de l'année, une importante partie de notre énergie a été consacrée à jouer un rôle d'intermédiaire entre les instances impliquées dans ce dossier. Information, intermédiation, négociation et représentation furent les axes de notre travail.

Suite à un protocole d'accord négocié au Comité C de la Région, toutes les communes et CPAS bruxellois ont instauré un second pilier de pension pour leurs agents contractuels, dans lequel Brulocalis a été très impliquée :

- Nous sommes notamment intervenus avec nos homologues wallons et flamands durant le webinar « Comment participer au marché public du Service Pensions ? » ;
- Brulocalis a présenté le dossier devant la Fédération des Secrétaires Communaux ;
- rencontré le Cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux sur le dossier à trois reprises ;
- discuté des paramètres du règlement de pension en Comité C à cinq réunions ;
- conseillé la tutelle sur la rédaction de deux circulaires ;
- et proposé trois modèles de décisions à nos membres.

► **GT « Finances communales » :** en collaboration avec la Conférence des Bourgmestres, Brulocalis assure le Secrétariat d'un GT « Finances communales » destiné à étudier et proposer des mesures afin d'assurer la soutenabilité des finances locales. Dans ce cadre-là, un monitoring chiffré des grandes dépenses et des reports de charges a été réalisé et maintenu à jour. Des propositions concrètes ont été formulées auprès du cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux du Gouvernement bruxellois : notamment un listing des marchés publics régionaux ouverts aux communes, l'étude de l'insertion dans la Nouvelle Loi Communale d'une habilitation générale de lever des redevances, ou encore la mise en œuvre d'un « GT Piscines » destiné à la coordination supracommunale de ces structures. Ce travail se prolongera en 2023.



► **Impôts :** en collaboration avec la Fédération des Receveurs Communaux, Brulocalis a organisé un après-midi « IPP » au SPF (Service Public Fédéral). Il s'agissait d'évaluer le système actuel des versements anticipés et de proposer des améliorations des informations envoyées aux communes, et ce afin d'assurer une meilleure prévisibilité budgétaire. C'est également dans cette optique que Brulocalis a sensibilisé le Ministre du Budget du Gouvernement bruxellois sur une plus grande ventilation des données relatives aux recettes issues du produit du pré-compte immobilier, la principale recette fiscale des communes.

► **Concertation :** Brulocalis a participé aux réunions de concertation entre le SPF Finances et les associations des villes et communes, en mars et septembre. Cette année encore, Brulocalis a pu jouer son rôle de courroie de transmission entre les administrations locales et le service fédéral, notamment pour l'organisation des séances d'aide au remplissage des déclarations IPP pour les citoyens ou le monitoring du projet de réforme fiscale du Fédéral.

► **Règlements-taxes :** Brulocalis a mené des actions de sensibilisation auprès des communes bruxelloises quant aux formalités à respecter dans le cadre de l'élaboration et la publication de règlements-taxes. Des fiches pratiques ont été créées et une série de mailings de sensibilisation envoyés aux Secrétaires communaux, Receveurs communaux ainsi qu'aux juristes des communes.

11. SERVICES À LA POPULATION

► **Petite Enfance** : ce GT, composé des échevins en charge de la petite enfance, mis en place par Brulocalis en 2020, s'est réuni deux fois. En fonction des thématiques abordées, des agents communaux sont également présents aux réunions. La première réunion a permis de faire le point sur la réforme de la petite enfance actuellement en cours, d'échanger sur des bonnes pratiques mais surtout de faire émerger trois problématiques rencontrées par les communes bruxelloises, notamment le manque d'un cadre légal pour l'intervention du SIAMU lors de l'ouverture d'un milieu d'accueil. Brulocalis a attiré l'attention des ministres compétents sur ces points. Les réponses obtenues ont permis d'organiser un deuxième GT où nous avons notamment eu le plaisir d'accueillir le SIAMU, les cabinets du Ministre SMET, de la Ministre LINARD, et la COCOF, ce qui a contribué à une meilleure connaissance des enjeux et des besoins de chacun.

► Suivi de la Réforme ATL :

- Brulocalis participe également aux réunions du Conseil d'avis de l'ONE (Office National de l'Enfance) qui ont lieu tous les mois afin de discuter des nouveautés, besoins et attentes en matière de petite enfance et d'ATL (Accueil Temps Libre).
- Brulocalis suit avec attention la réforme ATL et participe activement aux réunions de la Commission transversale ATL et aux nombreux groupes de travail qui en découlent.

- Brulocalis a communiqué dans un courrier, le 8 septembre, l'avis de ses membres relatif à la réforme ATL « Politique de l'accueil extrascolaire et de loisirs », proposée par le cabinet de la Ministre LINARD, étant donné que plusieurs aspects de cette proposition risquent d'avoir un impact important pour les communes tant en termes de financement qu'en termes d'organisation pratique.
- Aussi, afin de porter au mieux les besoins et les attentes de nos membres, Brulocalis a, à deux reprises, consulté ses membres via des mailings et des questionnaires.

► **Réflexion sur les ajustements du décret relatif aux centres culturels** : Les pouvoirs locaux étant des partenaires incontournables de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) dans la dynamique institutionnelle des centres culturels, Brulocalis a recueilli auprès de ses membres les constats et propositions suite à la première application du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels agréés par la FWB afin de les communiquer à la Ministre LINARD, en charge de la culture. La Ministre a précisé que les propositions de modifications seront consolidées et débattues au sein des instances d'avis et aboutiront, le cas échéant, à une proposition d'adoption par le Parlement de la FWB d'une modification décrétable.

12. SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE & DIGITALISATION

► Dans le cadre du partenariat depuis 7 ans avec easy.brussels, l'agence régionale à la simplification administrative, Brulocalis a réuni ses membres autour de 4 séances de travail. Ces réunions permettent de partager les avancées et les visions sur les projets en cours et de favoriser les partages d'expérience entre les communes. Nous avons poursuivi et approfondi encore nos travaux de mise en œuvre du Plan de simplification administrative « Easy Way » avec les projets :

- **Brupost**, destiné à faciliter la gestion des courriers sortants ;
- **openbudgets.brussels**, le cadastre des subsides et marchés publics qui fait suite à la mise en œuvre de la circulaire transparence du 16 décembre 2021 ;
- **le Single Digital Gateway**, portail numérique unique des procédures administratives en Ré-

gion bruxelloise ou encore le renforcement de l'utilisation de la généralisation de la **facturation électronique**.

► De nouveaux projets ont été lancés comme la **Stratégie d'Accueil Régionale**, destinée à rendre le parcours des usagers au sein des administrations plus simple et cohérent.

► D'autres ont abouti, comme la mise en œuvre du **LRA (Local Registration Application)**, qui offre la possibilité d'attribuer des clés numériques aux citoyens ne pouvant pas utiliser une carte d'identité électronique. Le LRA a été adopté par la grande majorité des communes. La promotion de cet outil a été couplée à notre impulsion à l'organisation, par le SPF Finances, des permanences au sein des administrations locales pour l'accompagnement au remplissage des déclarations d'impôt, une autre thématique abordée lors des GT.

► **D'autres projets ont fait l'objet d'un suivi actif et attentif tout au long de l'année :**

- **e-sign**, relatif à l'usage de la signature électronique, pour lequel Brulocalis a demandé au Cabinet du Ministre CLERFAYT, et obtenu, le lancement d'une étude destinée à un accompagnement d'aide à la décision pour le niveau de signature ainsi que la mise à disposition pour les communes d'un simulateur de coûts.
- **WePulse**, visant à harmoniser le paysage applicatif des pouvoirs locaux dans 4 domaines (Gestion des relations avec les citoyens, gestion des ressources humaines, logiciel comptable et social pour les CPAS). Brulocalis siège dans deux des organes de gouvernance qui ont été réunis 20 fois au cours de cette année : le COMIGOV, qui réunit les représentants des pouvoirs locaux, et le COMEX, qui donne les impulsions, les orientations du projet et au sein duquel notre association soutient et accompagne les deux représentants des communes et des CPAS.
- Pour améliorer le traitement des permis d'urbanisme et d'environnement, la Région prend le train de la digitalisation avec **MyPermit** et **DigiPermit**, dont l'objectif vise la dématérialisation des permis d'urbanisme et d'environnement, et pour lesquels une dizaine de GT spécifiques ont été organisés, notamment pour avancer, avec les spécialistes communs, sur les aspects liés aux renseignements urbanistiques et à l'archivage.
- Piloté par le Fédéral, et auquel Brulocalis est étroitement associée, le projet de **digitalisation des permis de conduire** a été exposé à nos membres. Brulocalis et ses associations-sœurs ont rencontré à deux reprises le SPF Mobilité et le cabinet du Ministre GILKINET afin de faire le point sur les projets en cours en matière de permis de conduire, mais surtout afin de se coordonner et d'optimiser la collaboration en vue de simplifier les demandes de traitement des permis de conduire, tant pour les citoyens que pour les administrations impliquées. Ces réunions furent très fructueuses et ont permis d'échanger, de préciser les pistes concrètes d'action et de déterminer la manière dont tous les acteurs de terrain pourront se renforcer mutuellement.

- La simplification administrative passe aussi par la **formation des agents locaux**, essentielle pour leur permettre de remplir leurs missions. De nouveaux cycles ont été initiés par l'ERAP en 2022 portant sur IRISbox, Once Only, la facturation électronique, les modes d'authentification et la fracture numérique.

Brulocalis et easy.brussels ont été attentifs au phénomène négatif qui accompagne la digitalisation accrue et auquel nous avons aussi sensibilisé nos membres, à savoir les outils et les moyens de lutte contre la fracture numérique. C'est ainsi que l'inclusion numérique a fait l'objet d'un dossier thématique spécial dans notre revue Trait d'Union.

Les subsides à portée de main !

Sur le site internet, la section subsides contient la base de données subsides (BDS), ainsi que nos tableaux synoptiques, l'agenda des sessions d'information, l'agenda des appels à projets, l'implémentation de la 6^{ème} réforme de l'Etat et la Toolbox subsides, qui offrent à nos membres la possibilité d'être informés des appels à projet en cours rapidement et de façon intuitive.

Cette BDS contient ainsi 876 fiches (une fiche peut mentionner plusieurs subsides) et s'accompagne d'une mise à jour constante des fiches existantes (en fonction de la législation, du montant des subsides, des personnes de contact...).

Les tableaux synoptiques offrent une meilleure vue par thème (accueil de la petite enfance, sécurité et la prévention...) ou dans le cadre d'un programme spécifique (PTIC, FEDER...).

Enfin, **l'agenda des appels à projets et des sessions d'information** a permis de signaler aux communes le lancement de plus de 300 appels à projets et l'organisation de plus de 80 sessions d'information.

LES ACTIVITÉS DU BUREAU ET DU CA

Le Conseil d'Administration de Brulocalis s'est réuni en 2022 à 3 reprises et le Bureau s'est réuni pour sa part 12 fois.

Lors de ces multiples rencontres les deux organes ont examiné les dossiers (politiques) suivants :

ACTIVITÉS DU BUREAU EN 2022

- ↳ Note relative aux bornes de recharge électrique.
- ↳ Note relative au Plan de stationnement - état des lieux.
- ↳ Etat des lieux concernant le dossier Pension : Second pilier.
- ↳ Note relative au projet d'arrêté portant exécution de certaines mesures sociales prévues dans l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau - 1^{ère} lecture : demande d'avis.
- ↳ Négociations syndicales pour la revalorisation des policiers.
- ↳ Demande d'avis de la Chambre - Proposition de loi permettant la fusion de zones de police situées sur différents arrondissements judiciaires.
- ↳ Note relative à l'aménagement des terrasses en période COVID - Bonnes pratiques et règles en vigueur dans les communes bruxelloises.
- ↳ Avis relatif à l'avant-projet de loi relative à l'approche administrative communale de la criminalité subversive.
- ↳ Avis relatif au projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale adoptant le Programme de réduction des pesticides 2023-2027.
- ↳ Avis relatif à l'avant-projet de Programme FEDER adopté par le Gouvernement pour la période de Programmation européenne 2021-2027.
- ↳ Visite du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE) sur le suivi apporté à la charte de l'autonomie locale (8/03/2022).
- ↳ Déclaration de Brulocalis quant à la situation en Ukraine.
- ↳ Avis relatif à l'avant-projet de loi modifiant la loi relative aux sanctions administratives (dite « Loi SAC »).
- ↳ Avis relatif à la proposition de loi 1908 modifiant la loi du 23 juillet 1926 relative à la SNCB et au personnel des Chemins de fer belges en ce qui concerne le patrimoine ferroviaire.
- ↳ Réforme de la petite enfance - Points d'attention soulevés par nos membres. (Bru. 22/39-B)
- ↳ Note relative à la mission au sein de l'Alliance RENOLUTION.
- ↳ Note sur le « GT Territoire » - invitation du Ministre Alain MARON à participer à la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré.
- ↳ Note « Projet de RRU « Goodliving » - remarques des communes.
- ↳ Note relative à la politique éditoriale du Trait d'Union, en particulier en période électorale.
- ↳ Note « Pistes de réflexion et recommandations relatives au GT finances communales » - Neutralité Budgétaire - Projet de courrier aux Présidents de partis.
- ↳ Note « Procédure de concertation entre la Région et les communes - rôle de Brulocalis » - avant-projet d'ordonnance.
- ↳ Projet de réforme des contrats de sécurité.
- ↳ Problématique des PMR et des scan-cars.
- ↳ Pêche à l'aimant - Aperçu de la situation et demande de cadre légal.
- ↳ GT Finances - Rencontre du 15 juin 2022 avec le Ministre des Pouvoirs locaux - pour information.

- Suivi du « GT territoires » relatif à la mise en œuvre du Plan social santé intégré - Note conjointe de la Fédération des CPAS et de Brulocalis concernant la structuration des bassins d'aide et de soin.
- Accord sectoriel de 2018 revalorisant les agents de police - arrêt du Conseil d'Etat - rejet du recours introduit par l'UVCW et Brulocalis.
- Information et demande d'avis sur le projet de stratégie de propreté urbaine « clean.brussels ».
- Accueil temps libre (ATL) - évolution de la réforme.
- Formation des élus locaux : « Les missions des communes et des CPAS - « back to basics » du 15 septembre - demande d'effectuer l'introduction.
- Consultation de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière relative à l'avant-projet d'ordonnance établissant le régime juridique de la voirie.
- Consultation de la Ministre de de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière sur la proposition d'avant-projet d'ordonnance relative à la simplification administrative de l'organisation de chantiers de petite envergure.
- Note relative à la multiplication des journées sans voiture - Pour information.
- Avant-projet d'arrêté exécutant l'article 19, §1^{er} et 3, alinéa 1^{er} de la nouvelle loi communale - Avis de Brulocalis.
- Note visant à renouveler la concertation entre le Ministère de l'Intérieur et les trois unions des villes et communes.
- Avis sur l'avant-projet d'ordonnance instituant un cadre en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi de la politique de mobilité et de sécurité routière.
- Modifications apportées par la Ministre de l'Intérieur au projet de loi approche administrative.
- Fiche de rapportage - Rencontre à l'initiative du Premier Ministre sur la criminalité organisée entre Bourgmestres des grandes villes et les Unions de villes et communes du 15/09/2022.
- Proposition de modification de la loi relative aux Sanctions administratives communales (Loi SAC) - Avis sollicité par la Commission Intérieure de la Chambre des Représentants. (Bru. 22/87-B)
- Avant-projet d'ordonnance relatif à l'hébergement touristique - Demande d'avis du Ministre-Président Rudi VERVOORT.
- Note relative au suivi des travaux du « GT Finances Communales » par Brulocalis.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Financement de la police locale, une facette méconnue de l'action communale - Présentation en séance par M. William VERSTAPPEN, Conseiller en charge des analyses socio-économiques
- Présentation de l'ouvrage « Les missions de la Commune ».
- Renolution, la stratégie de rénovation du bâti bruxellois : quel rôle et quel impact pour les communes ? - par Isabelle SOBOTKA, Bruxelles Environnement, Div. Energie, air, climat et bâtiments durables.
- Quel rôle pour Brulocalis ? - par Jean-Michel RENIERS, Responsable du Service Ville Durable.

MULTIPLES DÉMARCHES DE BRULOCALIS

Brulocalis s'est adressée tout au long de l'année à divers acteurs politiques, suite aux prises de position de ses organes de gestion. Elle ne manque pas de mener également, lorsqu'il s'agit de dossiers fédéraux, des actions en collaboration et concertation avec ses associations sœurs wallonne (UVCW) et flamande (VVSG).

Notamment, Brulocalis a adressé 36 courriers aux divers acteurs du monde institutionnel qui soulignent tantôt la difficulté d'interprétation d'un texte légal ou complémentaire, tantôt une difficulté d'application sur le terrain, ou transmettent nos avis sur des projets de textes ou nos revendications.

COURRIERS POLITIQUES :

- Courrier commun (3 associations) du 8 février adressé à la Ministre de l'Intérieur VERLINDEN, concernant l'accord sectoriel de Police.
- Courrier du 17 février adressé au Président de la Commission de la Mobilité, des Entreprises publiques et des Institutions fédérales, Jean-Marc DELIZÉE, concernant la demande d'avis de la Chambre des représentants concernant la proposition de loi 2354 modifiant l'arrêté royal du 1^{er} décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, en ce qui concerne la réglementation des engins de déplacement motorisés.
- Courrier du 23 février adressé au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Forest concernant le remplacement du représentant de la Commune de Forest au sein du CA de Brulocalis.
- Courrier du 23 février adressé au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Ixelles concernant la désignation d'un Administrateur au sein du CA de Brulocalis.
- Courrier du 23 février adressé au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Koekelberg concernant la désignation d'un Administrateur au sein du CA de Brulocalis.
- Courriel du 23 février adressé à la Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives de la Chambre des représentants concernant la proposition de loi modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en ce qui concerne les fusions de zones de police indépendamment des frontières des arrondissements judiciaires.
- Courriel du 28 février adressé à la Conférence des Bourgmestres et aux experts en charge de l'urbanisme, de la voirie et de l'espace public concernant l'extension des terrasses HORECA en période de COVID : points d'attention et bonnes pratiques - Avis de Brulocalis.
- Courrier du 2 mars adressé à la Ministre de l'Enfance, Bénédicte LINARD, concernant la représentation de Brulocalis au sein de la Commission d'agrément Accueil Temps Libre (ONE).
- Courrier commun (Fédération des CPAS Bruxellois /easy.brussels/ erap-gsob.brussels) du 9 mars adressé aux Secrétaires communaux, Secrétaires généraux et Directeurs des ressources humaines concernant la digitalisation des services aux citoyens : trois nouvelles formations à l'attention des agents de première ligne.
- Courriel du 30 mars adressé à la Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives de la Chambre des représentants concernant la proposition de résolution 2424.
- Courrier du 4 avril adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant l'avant-projet de la loi relatif à l'approche administrative communale de la criminalité subversive.
- Courrier du 13 avril adressé à la Directrice générale Politique de Mobilité durable et ferroviaire au sein du SPF Mobilité et Transports, Valérie VERZELE, concernant le renouvellement du Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires - représentation de Brulocalis.
- Courrier du 29 avril adressé à la Ministre de l'Enfance, Bénédicte LINARD, au Ministre-Président, Rudi VERVOORT, et au Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, Pascal SMET, concernant les points d'attention soulevés par nos membres relatifs à la Petite Enfance, à l'urbanisme et au SIAMU.
- Courrier du 5 mai adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant l'avant-projet de loi modifiant la loi relative aux sanctions administratives communales.
- Courrier du 9 mai adressé au Président de la Commission de la mobilité, des entreprises publiques et des institutions fédérales (Chambre des représentants de Belgique) concernant la proposition de la loi modifiant la loi du 23 juillet 1926 relative à la SNCB et au personnel des chemins de fer belges.
- Courriel du 2 juin adressé à la Commission de l'économie, de la protection des consommateurs et de l'agenda numérique (Chambre des Représentants) concernant la proposition de loi du 17 février modifiant la loi du 10 novembre 2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services et la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales, ayant pour objectif de renforcer les mesures de police administrative afin de mieux encadrer les magasins ouverts la nuit.
- Courriel du 17 juin adressé à la Commission de la Constitution et du Renouveau institutionnel de la Chambre concernant la proposition de résolution visant à augmenter le taux de participation aux élections du Parlement européen et aux élections communales par le biais de l'instauration d'une demande d'inscription comme électeur en ligne.
- Courrier commun (3 associations) du 22 juin concernant la simplification de la procédure de demande de permis de conduire.

- ↳ Courrier commun du 22 juin (3 associations) adressé à la Directrice générale de la Direction générale Transport routier et Circulation du Service public fédéral Mobilité et Transports, Martine INDOT, concernant la simplification de la procédure de demande de permis de conduire.
- ↳ Courrier du 24 juin adressé au Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, Pascal SMET, concernant le projet de RRU « Goodliving ».
- ↳ Courrier du 14 juillet adressé au Ministre de l'Environnement, Alain MARON, concernant la pêche à l'aimant - cadre légal régional.
- ↳ Courrier du 19 juillet adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant le projet de réforme des contrats de sécurité et de société - conséquences pour les communes bruxelloises.
- ↳ Courrier du 25 août adressé au Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie, de la Propreté publique, de la Démocratie participative, de l'Action social et de la Santé, Alain MARON, concernant l'avis de Brulocalis sur le projet de stratégie de propreté urbaine « clean. brussels ».
- ↳ Courrier du 29 août adressé aux Secrétaires communaux, Secrétaires généraux et Directeurs des ressources humaines concernant la digitalisation des services aux citoyens : nouvelle formation à l'attention des agents de première ligne.
- ↳ Courrier du 8 septembre adressé à la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, Bénédicte LINARD, concernant la réforme ATL - nos points d'attention.
- ↳ Courrier commun (3 associations) du 20 septembre adressé au Vice-Premier Ministre et Ministre en charge de la Mobilité, Georges GILKINET, concernant le recouvrement des redevances de stationnement pour les véhicules immatriculés à l'étranger.
- ↳ Courrier du 20 octobre adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant l'avant-projet de loi relative à l'approche administrative communale de la criminalité déstabilisante. (Corr. 22/70-B)
- ↳ Courrier du 20 octobre adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke VAN DEN BRANDT, concernant l'avant-projet d'ordonnance instituant un cadre en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi de la politique de mobilité et de sécurité routière. (Corr. 22/71-B)
- ↳ Courrier commun (3 associations) du 26 octobre adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant le Fonds de sécurité routière (dotations fédérales) - implications pour les zones de police. (Corr. 22/73-B)
- ↳ Courrier du 28 octobre adressé au Ministre en charge des Pouvoir locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'arrêté du gouvernement régional relatif au traitement des Bourgmestres et Echevins exécutant l'article 19 NLC. (Corr. 22/74-B)
- ↳ Courrier du 16 novembre adressé à la Ministre de l'Intérieur, Annelies VERLINDEN, concernant les justificatifs « Dotation fédérale Sociale » II et Surcoûts de l'accord sectoriel 2018. (Corr. 22/75-B)
- ↳ Courrier du 24 novembre adressé au Service fédéral des Pensions concernant le Comité de gestion de pensions des administrations provinciales et locales Service fédéral des Pensions - représentation de Brulocalis. (Corr. 22/78-B)
- ↳ Courrier du 25 novembre adressé au Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi VERVOORT, concernant l'avant-projet d'ordonnance relative à l'hébergement touristique. (Corr. 22/79-B)
- ↳ Courriel du 29 novembre adressé à la Commission de l'Intérieur de la Chambre concernant l'avis de Brulocalis sujet de la proposition de loi modifiant la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (DOC 55 2792/001), qui vise à améliorer le fonctionnement des sanctions administratives communales et à favoriser l'harmonisation du dispositif. (Corr. 22/80-B)



L'ACTION DES SERVICES DE SUPPORT

Le Service INFOCOM (Information, Documentation & Communication)

Le Service INFOCOM est responsable de la communication externe et interne de Brulocalis, ce qui sous-tend différentes tâches en amont du travail des conseillers de Brulocalis, en parallèle, et en fin de chaîne, quand il s'agit de communiquer sur les actions (événements, services de conseil et de lobbying) menées par Brulocalis.

1 En amont, la veille et la gestion de l'information :

- ▶ **Veille politique et législative** : monitoring autour des discussions, interpellations et questions posées aux ministres lors des sessions du Parlement bruxellois ; analyse des points de discussions débattus au Conseil des ministres de la Région de Bruxelles-Capitale qui ont un impact sur les pouvoirs locaux.
- ▶ **Veille médias** : revues de presse quotidiennes et dossiers de presse thématiques ad hoc.
- ▶ **Requêtes spécifiques** : demandes de documents, recherches spécifiques.
- ▶ **Gestion des revues et du fonds documentaire** (bibliothèques, archives).
- ▶ **L'intranet** (outil SharePoint) **et Le Records Management**

2 En parallèle, le soutien aux conseillers :

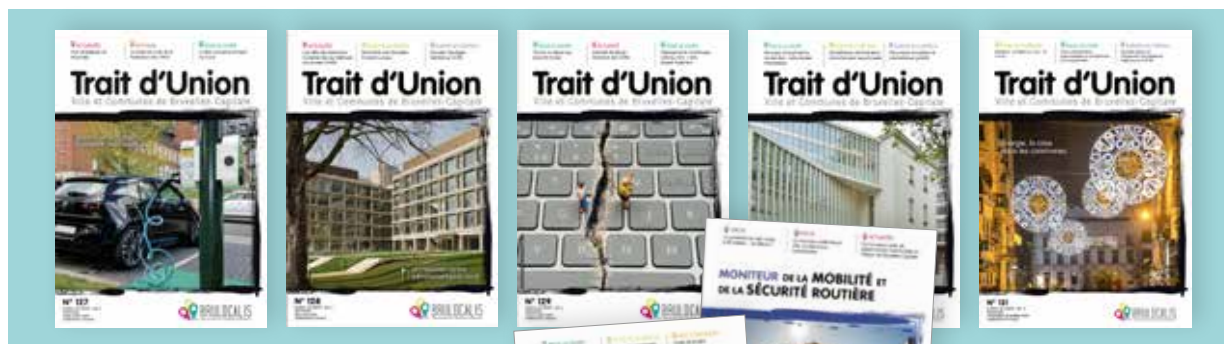
- ▶ L'organisation **d'événements**, suivis par 60 à 80 participants en moyenne. En 2022, les colloques suivants ont été organisés :
 - 28/03 : « Les défis RH liés à la crise et au télétravail sur les pouvoirs locaux - ou comment protéger la santé mentale au travail ? »
 - 22/04 : « Les tendances concernant la politique de logement en Région bruxelloise : l'hébergement touristique et les modes alternatifs d'habitats », le 22 avril 2022.
 - 18/05 : « L'accompagnement psycho-social des usagers des CPAS bruxellois à l'épreuve du numérique »
 - 15/09 : « Formation des élus locaux à mi-mandat : back to basics »
 - 21/10 : « Colloque qualité de l'air et prévention des incendies »
 - 30/11 : « La santé est-elle un droit ? »
- ▶ **Communication interne** : élaboration et suivi du plan de communication interne, en collaboration avec les RH (newsletter interne, réunions régulières d'information, processus d'onboarding, système de buddying, activités teambuilding...)
- ▶ L'aide à la **mise en place de plateformes** Teams (e.a.) pour les groupes de travail intercommunaux.
- ▶ Les traductions : pour tous les textes produits par Brulocalis tant en interne que vers l'externe.



3 In fine, faire connaître le travail de Brulocalis

► Nos publications :

- Le magazine Trait d'Union : 5 exemplaires/an, envoyé à 2.500 décideurs bruxellois.



- Le Moniteur du Développement Durable : un magazine en ligne thématique.
- Le Moniteur de la Mobilité : idem.
- Le rapport annuel



► **Notre site internet** : depuis le mois de septembre, c'est un nouveau site qui a été mis en ligne ! Plus fonctionnel (meilleur moteur de recherche), plus intuitif (structure de l'information mieux accessible, entre autres sous l'angle des matières) et plus moderne (design plus épuré, site responsive). Certaines parties sont désormais uniquement accessibles à nos membres. Il contient :

- Des actualités, des informations sur les événements à l'agenda, et dossiers d'analyse
- Les textes légaux qui impactent les pouvoirs locaux, notamment la « Nouvelle loi communale » (NLC), dont les modifications légales sont introduites dès leur entrée en vigueur (NB : Brulocalis privilégie cette version électronique et ne prévoit plus de version papier).
- Des outils et publications pratiques : fiches thématiques, Guide de l' élu, Missions de la commune/du CPAS, modèles de documents.
- Nos publications en ligne
- Et évidemment la base de données subsides (voir chapitre correspondant).



Statistiques : Nombre total de pages vues pour l'année 2022 (ancien site + nouveau site confondus, FR + NL, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022) ► **570.021 pages vues** (versus 586.974 en 2021, année de pic de consultations avec le covid et les reconfinements), soit en moyenne **47.501 pages vues par mois**.

► **Nos newsletters** : notre newsletter (18 éditions en 2022, 5.000 abonnés) a été refondue en septembre avec le lancement du nouveau site, et nous avons lancé une nouvelle newsletter centrée sur les subsides, en décembre. Elles sont envoyées chacune en alternance, tous les 15 jours environ.

► **Visibilité de Brulocalis dans la presse** : Brulocalis, et la Fédération des CPAS bruxellois ont été mentionnées dans 38 articles de presse en 2022, afin d'expliquer certains dossiers sur lesquelles elles collaborent.

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Cette équipe forme la pierre angulaire des services offerts par les collaborateurs de Brulocalis à ses membres. Elle gère tous les aspects suivants :

- ▶ **Gestion financière**, contrôle des comptes et budget, la préparation et le reporting financier des dossiers de subsides ;
- ▶ **Gestion des ressources humaines**, des suivis administratifs au bien-être des collaborateurs ;
- ▶ **Gestion du parc**, du réseau et des outils informatiques ;
- ▶ **Gestion opérationnelle et logistique** : dont la gestion des courriers entrants et sortants, la gestion de la base de données de contacts, l'organisation d'événements (réunions, séminaires, colloques, formations ou journées d'études), différentes tâches d'accueil et de secrétariat, notamment liées aux réunions des organes politiques.

Ces multiples missions et tâches sont indispensables. Elles permettent à chaque collaborateur au sein de Brulocalis d'avancer dans ses activités et de mener à bien des projets d'envergure, tout en offrant aux élus et agents des pouvoirs locaux bruxellois un service professionnel.



LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES (CPLRE, CCRE, CGLU)

↳ Représentation nationale au CPLRE

Brulocalis coordonne le travail de la délégation belge au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe (CPLRE) en agissant à titre de secrétaire de délégation. Composé de 318 élus conseillers régionaux et municipaux, maires et présidents de région, représentant plus de 200.000 collectivités auprès des 47 pays membres du Conseil de l'Europe (Council of Europe - COE), le CPLRE joue un rôle fondamental dans la promotion de la démocratie en associant les pouvoirs locaux et régionaux aux travaux du Conseil de l'Europe. Brulocalis suit et accompagne les élus bruxellois, wallons et flamands désignés pour siéger (7 effectifs et 7 suppléants) au sein du Congrès et de ses trois commissions : commission du monitoring (suivi des obligations et des engagements des États membres au regard de la Charte européenne pour l'autonomie locale), commission de la gouvernance et commission des questions d'actualité.

Le CPLRE a pour mission de promouvoir la démocratie territoriale, d'améliorer la gouvernance locale et régionale et de renforcer l'autonomie des collectivités. Il effectue régulièrement des missions de monitoring dans chaque pays membre pour évaluer la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale dans les 47 États membres du COE. À la suite de ces missions, le Congrès présente ses conclusions dans des rapports de suivi et adopte des recommandations que les gouvernements sont tenus de respecter, ainsi que des résolutions en vue d'améliorer la gouvernance des collectivités.

Cette année, nous avons accompagné la délégation belge aux deux sessions du CPLRE : la 42^{ème} du 22 au 24 mars, et la 43^{ème} du 25 au 27 octobre.

En mars, le Congrès a adopté une déclaration institutionnelle suite au débat sur la situation en Ukraine. Les débats ont également porté sur la participation des enfants dans le développement durable urbain, le pluralisme démocratique dans la gouvernance régionale, les régions et diaspora, la jeunesse rurale et le rôle des autorités locales et régionales, ainsi que sur « les fake news » et les menaces et violence à l'encontre des maires dans les crises actuelles en Europe.

La session d'octobre a été marquée par l'élection du nouveau Secrétaire Général, Mathieu MORI, ainsi que par des discussions sur le futur du Conseil de l'Europe et le rôle du Congrès dans ce cadre.

Les représentants de la Commission de Suivi du CPLRE se sont également rendus deux fois en

Belgique afin de rencontrer les représentants politiques locaux et régionaux belges dans le cadre de la visite du Monitoring - Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Belgique. Le rapport et les recommandations ont été présentés lors de la session d'octobre et publiés sur le site officiel du Congrès. Les recommandations émises dans ce rapport se font l'écho des difficultés qui affectent le fonctionnement des pouvoirs locaux belges, et en particulier bruxellois, en termes de finances, de transfert de charges et de responsabilités, qui se font bien souvent sans compensation...

Le Monitoring partage entièrement les revendications de Brulocalis :

- L'établissement aux niveaux pertinents et de manière explicite du principe de neutralité budgétaire, selon lequel les décisions et règles de niveaux fédéral ou régional qui ont un impact sur les compétences et les activités des communes devraient être accompagnées de financements adéquats ;
- La réduction des reports de charges émanant d'un autre niveau de pouvoir ;
- La nécessité de renforcer le dialogue institutionnel des niveaux de pouvoirs supérieurs vers les collectivités locales ;
- La mise en place d'une concertation structurée des autorités locales ;
- La nécessité absolue de réduire le poids financier des pensions des agents locaux et de rendre attractive la fonction locale.

↳ Représentation au Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et dans « Cités et Gouvernements Locaux Unis » (CGLU)

Brulocalis est représentée dans les instances du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), qui constitue la coupole européenne des associations de communes et régions. Cette institution est présente dans 40 pays et mène auprès de l'Union européenne (UE) et du Conseil de l'Europe (Council of Europe - COE) une action de développement institutionnel en faveur des pouvoirs locaux et régionaux, défendant notamment les valeurs de l'autonomie et de la démocratie locales. Le CCRE est la seule organisation à fédérer les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux et représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires locaux, intermédiaires et régionaux.

Le CCRE compte 60 associations membres dans 40 des 47 pays membres du COE, dont les 28 Etats membres de l'UE. Celles-ci représentent quelques collectivités au total. Depuis sa création en 1951, le CCRE encourage et soutient la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens.

Marc LOEWENSTEIN, Représentant de Brulocalis au sein du CCRE, a représenté les élus bruxellois le 6 décembre au Comité Directeur organisé à Paris, où il s'est exprimé devant de nombreux mandataires européens dont la Maire de Paris, Anne HIDALGO, pour témoigner de son quotidien d' élu. Il est intervenu, dans le cadre du débat sur les « Crises, instabilité sociale, polarisation de la société - Rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la promotion de la cohésion sociale ». Les élus locaux sont malheureusement souvent confrontés en première ligne aux tensions sociétales dans un contexte de crises multiples. L'objectif était de discuter du rôle que les communes et/ou leurs associations peuvent jouer pour accompagner les élus locaux, et pour apaiser la société à travers l'éducation à la citoyenneté et aux défis mondiaux.

À noter aussi que Brulocalis est également présente dans les instances de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), la coupole mondiale des associations de pouvoirs locaux dans laquelle s'inscrit le CCRE, au niveau du Conseil mondial et de son Bureau exécutif.

Le Congrès mondial du CGLU s'est tenu du 10 au 14 octobre en Corée du Sud (Daejeong). Il

a rassemblé 3.000 participants, 300 élus et 576 villes de 145 pays. Un des objectifs du Congrès était d'aboutir à un document final intitulé « Pacte pour l'avenir » portant sur 3 axes : Personnes - Planète - Gouvernement. Il reprend 8 recommandations qui refléteront les priorités du leadership politique du CGLU pour la période de 2022 à 2028. Les axes du Pacte répondent aux thèmes du Programme commun du secrétaire général des Nations Unies, qui donne une vision de l'avenir du multilatéralisme pour les 25 prochaines années : protéger notre planète, ne laisser personne pour compte et instaurer la confiance.

Le choix du lieu des prochaines réunions des instances a été fixé par un vote en faveur de Bruxelles, où se tiendra le prochain Congrès en juin 2023, pendant le *Brussels Urban Summit*.





ANNEXES

- ▷ Liste des représentations auprès de diverses instances
- ▷ Jetons de présence

LA REPRÉSENTATION DES POUVOIRS LOCAUX

Brulocalis représente les pouvoirs locaux bruxellois en de multiples instances, de niveau régional, communautaire, fédéral ou international. Cette représentation est assurée par des mandataires communaux, le plus souvent membres du Conseil d'administration, par la Direction de Brulocalis, ou encore par les membres de son Service d'études (SET), lorsque la technicité des travaux l'exige.

Au 31 décembre, la situation se présentait comme suit :

➤ AU NIVEAU RÉGIONAL OU BICOMMUNAUTAIRE

- Ecole régionale Administration publique (ERAP) - Conseil d'administration
- Commission Régionale de la Mobilité
- Conseil de l'Environnement
- Conseil consultatif du Logement
- Comité de pilotage de l'Agence Bruxelloise de la Simplification administrative « easy.brussels »
- Comité C : Groupe technique « Réforme de la Charte sociale », Comité de négociation syndicale, Comité des Services publics locaux
- Comité d'accompagnement du Partenariat Actiris-CPAS
- Visit Brussels (Agence bruxelloise du Tourisme) - Conseil d'administration
- Conseil Bruxellois du bien-être animal
- Iriscare - Comité général de gestion ; Iriscare - le Conseil de gestion de la santé et de l'aide aux personnes
- Conseil consultatif de l'Entrepreneuriat social

➤ AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : Conseil d'administration
- Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap : RvB, Overlegcomité
- Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale
- Fédération Wallonie-Bruxelles - Office nationale de la Naissance et de l'Enfance : Commission d'Avis sur les Centres de Vacances, Commission d'agrément Accueil Temps libre
- Conseil Wallonie-Bruxelles - Conseil supérieur des sports
- Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux Personnes de la Commission communautaire commune

➤ AU NIVEAU FÉDÉRAL

- Union des Villes et Communes belges : Assemblée générale, Conseil d'Administration, Conseil de direction, Comité fédéral des CPAS
- SFP : Comité de gestion - Comités techniques « Pensions », « Service social collectif », « Pilier 2 » - Comité « Fonds Social Maribel »
- Conseil d'administration SPF Intérieur : Conseil Consultatif des Bourgmestres
- Premier Ministre : Commission fédérale des marchés publics
- SPF Finances : Conseil supérieur des Finances
- SPF Economie : Conseil supérieur de la Statistique
- SPF Mobilité et Transports : Commission fédérale pour la Sécurité routière
- Registre National : Comité des utilisateurs
- DGD : Coopération internationale - Comité d'accompagnement CIC

- SPF Santé publique : Groupe de travail « Politique de prévention de l'infection en MR/ MRS »
- INAMI : Comité de l'assurance soins de santé, Comité du service de contrôle médical
- SPF Santé publique : Conseil national des établissements hospitaliers
- Agence pour la Simplification administrative (ASA) : modernisation et informatisation de l'état civil
- SPF Concertation sociale : Commission consultative fédérale de l'Aide sociale
- SPP Intégration sociale : concertation CPAS
- Plateforme belge de la lutte contre la pauvreté
- Fedasil : concertation nationale opérationnelle (CNO)
- Banque carrefour de la Sécurité sociale : Comité d'accompagnement
- Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires

➤ AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Conseil de l'Europe : Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux - Chambre des Pouvoirs Locaux - Commission de suivi
- Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) : Comité directeur - Directeurs et Secrétaires généraux, Réseau thématique sur la politique de cohésion - Plateforme « Gouvernements locaux & régionaux en leur qualité d'employeurs & de prestataires de services » - Focus groups « Gouvernements locaux et régionaux en leur qualité d'employeurs », « Coopération internationale et partenariat », « Jumelages », « Marchés publics et Concessions de services » - Commission « Gouvernance et citoyenneté » - Commission permanente « Egalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale », Observatoires de la « Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale » et de l'« Impact de la crise sur les collectivités locales et régionales et décentralisation »
- Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) : Conseil mondial



Jetons de présence 2022

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 25 juin 2013, le jeton de présence s'élève à 108,45 € par séance. Ce jeton est soumis à l'indexation sur base de l'indice des prix à la consommation. Il faut également ajouter à ce montant le précompte et la cotisation INASTI. Aucun administrateur ne perçoit d'avantages en nature. En 2022, le jeton de présence s'élève à 113,65€/brut par séance.

2022	Montants bruts		Nombre de réunions de présence		
	Communes	CPAS	Comité CPAS	Bureaux	CA
AMRANI Myriem	0,00	-	-	0	0
BAUWENS Marie-Pierre	227,30	-	-	0	2
BEOZIERE Christian	227,30	-	-	0	2
BERTRAND Jos	1.591,10	-	-	11	3
BIERMANN Jonathan	227,30	-	-	0	2
BIJNENS Marie	113,65	-	-	0	2
BOIKETE Philippe	1.477,45	-	-	11	2
De RU Marianne	0,00	-	-	0	1
DE VOS Sophie	113,65	-	-	0	1
DE WOLF Vincent	0,00	-	-	0	0
DELEUZE Olivier	0,00	-	-	12	3
DELVAUX Anne	340,95	-	-	0	3
DEVACHT Cindy	227,30	-	-	0	2
DHONT Riet	0,00	-	-	0	0
DOYEN Hervé	1.591,10	-	-	12	2
EVRAUD Daniëlle	340,95	-	-	0	3
FRANCOIS Corinne	0,00	-	-	12	0
GOSUIN Didier	0,00	-	-	0	1
HADDIOUI Sihame	0,00	-	-	0	0
HERMANS Marc	227,30	-	-	0	2
JANSSEN Serge	340,95	-	-	0	3
JAQUMEYNS Philippe	0,00	-	-	0	3
KENZIER Geoffroy	227,30	-	-	0	3
LEDAN Perrine	340,95	-	-	0	3
LEISTERH David	0,00	-	-	0	0
LENAERS Patrick	0,00	-	-	0	0
LOEWENSTEIN Marc	1.704,75	-	-	12	3
LONFILS Nicolas	0,00	-	-	0	2
MAINGAIN Olivier	0,00	-	-	0	1
MAROT Gilles	0,00	-	-	0	0
MGHARI Abdellatif	0,00	-	-	0	0
MOHAMMAD AAMIR NAEEM Sunny	227,30	-	-	0	2
MOUREAUX Catherine	0,00	-	-	0	0
NGUYEN Hang	340,95	-	-	0	3
NYSENS Marie	0,00	-	-	0	0
OBEID Stéphane	1.136,50	-	-	7	3
OURIAGHLI Mohamed	340,95	-	-	0	3
PEETERS Harold	113,65	-	-	0	1
PETRE Lucie	113,65	-	-	0	1
PICQUÉ Charles	0,00	-	-	0	0
RAETS Martine	1.022,85	-	-	9	0
RALET Maximilien	227,30	-	-	0	2
RAYMENANTS Jos	1.022,85	-	-	7	2
RIGODANZO Vanessa	1.136,50	-	-	8	2
ROBERTI Stéphane	0,00	-	-	0	0
ROSSIGNOL Philippe	227,30	-	-	0	2
SPINETTE Jean	0,00	-	-	0	0
VAN DEN BOSCH Esmeralda	0,00	-	-	0	0
VAN DER LIJN Patricia	113,65	-	-	0	1
VAN KERK Michel	0,00	-	-	0	0
VERMEULEN Marcel	0,00	-	-	0	0
VITOUX Jean-Claude	227,30	-	-	0	2
ZIAN Khalid	113,65	-	-	1	0
	15.683,70	-	-	102	73

Note : Certains administrateurs ont demandé pour 2022, à renoncer à leurs jetons de présence, étant soumis à la limitation du plafond de 150% du montant de l'indemnité parlementaire, conformément à l'article 20bis de la nouvelle loi communale, inséré par la loi du 4 mai 1999 limitant le cumul du mandat de bourgmestre et d'échevin avec d'autres fonctions.



Friterie St josse



BRULOCALIS

ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES

www.brulocalis.brussels

Rue Royale 168 - 1000 Bruxelles

Bureaux temporaires

Cantersteen 47- 1000 Bruxelles

T 02 238 51 40

welcome@brulocalis.brussels